



**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Face to face**

MODE DE PARTICIPATION  
**Palais Brongniart,  
Institut Louis Bachelier  
Paris - 75002  
28 place de la Bourse**

DATE  
**Vendredi 16 Mars 2017**

LIEU  
**28 place de la Bourse  
Paris 75002**

PARTICIPATION  
**€210**

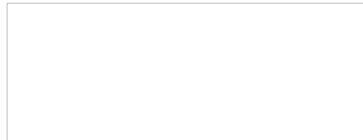
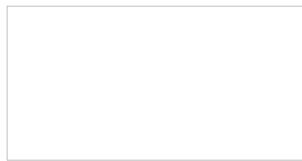
INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)  
01 70 98 06 53**

**Workshop**

## **Risk appetite : Quelle contribution de la gouvernance? Un retour d'expérience**

Matinale EIFR - Labex ReFi



Depuis un peu plus d'un an la mise œuvre du pilier 2 de la réglementation baloise a provoqué une évolution sensible dans le pilotage des risques des établissements financiers. Le rôle et la contribution des instances de gouvernance à ce dispositif constitue une nouveauté en matière de positionnement de ces instances dans le processus de décision sur la question des expositions aux risques mais également en matière d'influence sur la définition des seuils de ces expositions. Le « risk appetite », terme consacré aujourd'hui pour évoquer ce dispositif, constitue donc une préoccupation majeure des comités des risques des conseils et des « risk manager ». Il a pour objectif de couvrir l'ensemble des risques bancaires, de fixer des seuils d'alerte et d'intervention des différents acteurs concernés et ainsi démontrer au superviseur que la banque pourra réagir rapidement face à une situation de détresse financière.

L'objet de cette matinale est donc de faire un point sous forme de retour d'expérience et d'évaluation objective sur les avantages et des limites liés à ce nouveau dispositif, de sa capacité à améliorer la stabilité des établissements ou des conditions de sa mise en œuvre.

**Eric Lamarque** est également Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Risques – Caisse d'épargne APC – Groupe BPCE.

Il forme les administrateurs de banques et certains managers opérationnels sur les principes fondamentaux de la gestion des risques bancaires dans le contexte bâlois.

**Florian Marsaud** est en charge de l'expertise réglementaire, des relations avec les superviseurs, de la culture risques et la conformité, coordination des animations dans le cadre du lien fonctionnel fort qui unit les Directions des Risques et Conformité des établissements et la DRCCP centrale et communication. Il est aussi Professeur associé en finances à l'université Clermont Auvergne au sein de l'École Universitaire de Management.